A destination des parents

CHOC DES SAVOIRS un choc inégalitaire

Redoublement: une mesure inefficace

La recherche est unanime : le redoublement est loin de résoudre les difficultés d'apprentissage. Il enferme très majoritairement les élèves concernés dans l'échec scolaire. Ce n'est pas en refaisant à l'identique que l'on apprend mieux. Les pays qui y ont le plus recours sont ceux les plus marqués par les inégalités scolaires.

Des réponses inadaptées et en dehors du temps de classe

Le choc des savoirs recommande la prise en charge des difficultés de l'élève hors du temps de classe, notamment par des stages pendant les vacances, de façon individuelle. De tels dispositifs inefficaces existent déjà depuis 2008 et le bilan est sans appel : les écarts entre les élèves ont augmenté. La recherche a montré que les apprentissages des élèves sont favorisés durant les temps de classe collectifs.

Des contenus réduits

La volonté est de donner la priorité à l'enseignement du français et des mathématiques, en augmentant le nombre d'heures et en imposant des méthodes pour les enseigner. Les autres matières comme la musique, la littérature, les sciences, l'histoire, la géographie, les arts plastiques, l'EPS... seront réduites. Or c'est bien aussi avec tous ces enseignements que l'on apprend à comprendre le monde dans lequel on vit.

Des groupes de niveau au collège

Les groupes de niveau seront créés en fonction des résultats des élèves obtenus aux évaluations nationales, en français et en mathématiques. La recherche mais aussi les évaluations internationales condamnent ces dispositifs car ils ont un effet négatif sur les résultats scolaires des élèves les plus en difficulté.

UNE ÉCOLE QUI DOIT FAIRE RÉUSSIR TOUTES ET TOUS LES ÉLÈVES

Des enseignantes et enseignants qui se battent pour leurs élèves

Faire réussir l'ensemble des élèves est au cœur du métier d'enseignant. Par leur expertise et leurs gestes professionnels, les enseignant·es conçoivent et adaptent ce qui se fait en classe. Le « choc des savoirs » impose une façon d'enseigner qui ne permettra pas la réussite de toutes et tous. La généralisation des évaluations nationales à tous les niveaux, du CP à la seconde, imposera une seule façon de faire classe, un seul chemin pour apprendre, quelles que soient les difficultés des élèves. Les nouveaux programmes contraindront à des méthodes et protocoles à appliquer pour n'enseigner à certain·es que des compétences basiques, et ce sur la base de manuels labellisés.

Certains enseignements ne seront plus dispensés à toutes et tous. Les familles en situation de le faire combleront les manques ce qui sera un facteur supplémentaire d'inégalité. C'est un renoncement à un service public d'éducation ayant l'ambition de faire réussir l'ensemble des élèves.



L'École publique est l'école de toutes et tous. Elle a pour objectif de permettre à tous les élèves, quelque soit leur origine sociale, d'acquérir l'ensemble des savoirs permettant de comprendre le monde et de devenir des citoyennes et des citoyens libres et émancipé·es.

Or, depuis plusieurs années, les politiques scolaires l'ont attaquée au point d'augmenter les inégalités entre les élèves. D'autres choix seraient pourtant possibles. Il suffirait de donner les moyens à l'école de remplir son rôle, de tenir compte des connaissances de la recherche en éducation et de l'expertise des personnels de l'éducation sur ce qui freine les apprentissages. Ce n'est pas le choix qui est fait par le aouvernement.

Quand « lire, écrire, compter » ne suffit pas...

Le ministère veut restreindre les apprentissages des élèves les plus en difficulté, majoritairement issus des classes populaires, en donnant la priorité au « lire, écrire, compter », qu'il nomme les « fondamentaux ». Dans le même temps, par contre il continuera à offrir aux élèves favorisé·es tous les savoirs prévus par les programmes et une ouverture culturelle la plus large possible. C'est une aberration pédagogique. En effet l'accès à la littérature, aux sciences, à l'histoire, aux arts... stimulent les apprentissages scolaires en leur donnant du sens. C'est aussi une aberration si l'on veut lutter contre les inégalités. Pourquoi exclure certains élèves de l'acquisition de savoirs pourtant essentiels à la réussite scolaire ? C'est pourtant le choix que fait le ministère en imposant des manuels et en réécrivant les programmes pour la rentrée 2024 avec des contenus appauvris. D'autre part, le ministère veut développer des

D'autre part, le ministère veut développer des dispositifs qui ont fait la preuve de leur inefficacité. Redoublement, groupes de niveau... Les pays où les inégalités sont faibles n'y recourent pas. De plus, les études montrent que ces mesures sont inefficaces. Pourquoi vouloir refaire à l'identique ce qui n'a pas marché ?

Le creusement des inégalités comme objectif

« Le taux de réussite au brevet et sans doute au bac diminuera dans les années à venir. J'en ai conscience et je l'assume. », disait Gabriel Attal. Il renonce donc à faire réussir toutes et tous les élèves et à élever le niveau scolaire. Le gouvernement veut abandonner le collège "unique" qui vise la même ambition scolaire pour les élèves. En mettant en place des groupes de niveau dès la 6ème, le gouvernement organise le tri social des élèves qui accentue les inégalités scolaires. La généralisation des évaluations nationales à tous les niveaux dès septembre 2024 participe à cette logique : le travail en classe devra se concentrer sur quelques compétences de base, minimalistes, qui seront évaluées, au détriment d'autres apprentissages et donc de compétences importantes.

C'est parce que nous voulons au contraire une École s'appuyant sur l'expertise des enseignant·es pour faire réussir toutes et tous les élèves, et non de favoriser certains élèves plus que d'autres que nous sommes aujourd'hui opposé·es aux mesures du choc des savoirs, qui vont dégrader encore plus une École au bord de la rupture.

- Abandonner les évaluations nationales
- Assurer 18 demi-journées minimum de formation et concertation (sur temps de classe) pour l'ensemble des équipes des écoles, PE comme AESH.
- Garantir l'accès à une formation continue, sur temps de travail, choisie par les PE et AESH et non imposée par le ministère.
- Garantir la liberté pédagogique, notamment dans le choix des manuels et des démarches pédagogiques.
- Maintenir la politique des cycles.
- Permettre aux équipes de choisir la répartition des moyens d'enseignement de l'école (dédoublements / co-enseignement / PDMQDC / baisse des effectifs dans toutes les classes) et de disposer librement des 108h.
- Placer le concours en fin de L3 avec deux années de formation reconnues par un master.



